FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Paris, le 30 janvier 2015,

La SFEF a rempli sa mission au service du financement de l'économie

Les actionnaires de la Société de Financement de l'économie française (SFEF) ont décidé la mise en sommeil sous le régime de la cessation temporaire d'activité de la société. Le dernier prêt de la SFEF aux établissements bancaires de la place a en effet été remboursé le 22 septembre 2014. Au total, 78,1 milliards d'euros ont été remboursés entre mars 2010 et septembre 2014 par les treize banques et établissements de crédit, débiteurs de la SFEF, dont les actionnaires sont l'ensemble des banques à hauteur de 66% et l'Etat pour 34%.

De novembre 2008 à septembre 2009, la SFEF a émis sur les marchés vingt emprunts de maturité allant de 15 mois à 5 ans, dont 48 milliards en euros, 39 milliards en dollars, 750 millions en livres sterling et 2 milliards en francs suisses

La SFEF a été créée en 2008 par la loi pour répondre à la crise et lever des fonds sur les marchés avec la garantie de l'Etat et les prêter aux banques pour assurer le financement de l'économie. Cette mission a été menée à bien : à la différence d'autres pays, la France a bénéficié, ces dernières années, d'une augmentation continue de l'encours de crédit à l'économie. Il est de 2005,5 milliards d'euros, en hausse de + 2,3% sur un an *(Source BdF à fin novembre 2014)*

Rappelons que les banques françaises n'ont rien coûté au contribuable ; le plan de soutien aux banques a même rapporté 1,4 milliard d'euros au budget de l'Etat selon la Cour des Comptes.

Contacts :

Colette Cova – tél : 01 48 00 50 07 - e-mail **:** ccova@fbf.fr
Terence de Cruz – 01 48 00 50 70 – e-mail **:** tdecruz@fbf.fr

www.fbf.fr

✓ Suivre @FBFFrance